
Enjeux narratifs du faire silence. Les minutes de silence post-attentats 2015

Sébastien Ledoux*†¹

¹Centre d'histoire sociale des mondes contemporains – Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS, Université Paris1-Panthéon-Sorbonne – France

Résumé

Notre communication propose d'investiguer le *faire silence* par l'étude de l'expérience individuelle et collective des minutes de silence post-attentats, en particulier de celles instituées en France au lendemain des attentats de janvier et novembre 2015. Nourri par un travail en cours d'enquête de terrain sur les réactions post-attentats 2015 dans le monde scolaire, notre propos concerne les enjeux narratifs qui se jouent dans ce *faire silence* particulier.

Il s'agira dans un premier temps d'évoquer la fabrique d'une narration politique de ce *faire silence* sous plusieurs aspects. En considérant la question des temporalités en jeu, la fonction attribuée par le politique à la minute de silence post-attentat lui accorde une valeur suspensive - tous les individus sont amenés à interrompre leurs activités quelque soit leur condition - qui permettrait de rétablir un ordre temporel bouleversé par l' " événement insignifié " qui " déchire un ordre déjà établi " (Ricœur).

Toujours dans ce rituel politique, l'effet performatif de la minute de silence postule l'existence d'une communauté nationale qui apparaît par ce geste collectif simultané. Ce silence devient ainsi le porte-parole investi par le groupe (Bourdieu) pour faire entendre la survivance d'une communauté unie qui reste dans l'ordinaire de la vie de la Cité largement imaginaire (Anderson). Cette apparition physique d'une communauté politique ainsi unifiée par le silence répond à des enjeux fortement investis puisque que la demande d'une minute de silence à tous les concitoyens est effectuée par le Président de la République alors que le modèle politique (régime républicain pour janvier 2015) ou social (vivre ensemble pour novembre 2015) est déclarée attaquée. Le faire silence est alors narré comme un acte de résistance civique. On s'attachera aussi à voir dans quelle mesure ce " faire silence " ordonné par le pouvoir politique relève d'une intention de faire taire (Boucheron). En ce sens, la minute de silence de janvier 2015 produit des voix dissonantes dans le monde scolaire qui font rupture avec un cadre (Goffman) qui doit conjurer le désordre causé par l'événement terroriste. Comment ces obstructions au silence sont exprimées et négociées dans l'espace scolaire par ceux qui les produisent et par ceux qui ordonnent le silence ? Comment sont-elles ensuite entendues et répercutées dans l'espace public ? Le non partage du " faire silence " en janvier 2015 produit ainsi, immédiatement après, profusions de discours sur l'état de la société française (faillite de la laïcité, des missions de l'école, des enseignants, du projet républicain). Paradoxalement, l'observation plus large de la minute de silence post-13-Novembre dans les établissements scolaires est passée sous silence. Enfin, ce " faire silence " formalise un rituel de deuil rendant hommage à ceux qui sont morts dans les attentats. Cette fonction est à remettre en perspective historique, la minute de silence émergeant comme une pratique rituelle d'hommages

*Intervenant

†Auteur correspondant: ledoux.sebastien5@gmail.com

novembre 2018 un projet de recherche et d'enseignement intitulé " Temps et mémorialisation
" qui prévoit une étude socio-historique de la minute de silence.